



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Asie

Question écrite n° 84014

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le développement économique de l'Asie. Le Gouvernement semble avoir pris en considération la nouvelle donne mondiale qui se met en place à l'est, comme l'indique la création du G20. Toutefois, bien que des efforts aient été faits notamment avec la Chine, la diplomatie française semble se focaliser sur de grands pays tel que le Brésil et la Russie, délaissant ainsi le continent asiatique qui affiche des taux de croissance record. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement envisage de se rapprocher d'une des puissances émergentes asiatiques afin de parfaire son réseau privilégié.

Texte de la réponse

L'Asie constitue un moteur de croissance désormais crucial dans la stratégie de nos entreprises. Elle absorbait, en 2009, 10 % des exportations françaises et fournissait près de 15 % de nos importations. Cette région occupe d'ores et déjà une place plus importante que l'Amérique du Nord dans notre commerce extérieur, il est donc important que la France y développe des relations de tous ordres, et c'est à quoi elle s'emploie activement aussi bien par le relais de ses ambassades que par les visites ministérielles, l'accueil de chefs d'États de pays d'Asie en France, comme la visite du président chinois Hu Jintao en novembre, ou le déplacement du Président de la République lui-même, en Inde en décembre prochain, par exemple. Si avec les deux géants démographiques que sont la Chine et l'Inde nous entretenons des relations qui oeuvrent l'ensemble des sujets, plusieurs autres pays industrialisés et émergents retiennent également notre attention et doivent figurer au rang des priorités de notre politique asiatique : qu'il s'agisse de partenaires traditionnels comme le Japon, de pays désormais très développés comme la Corée du Sud, ou de pays émergents du Sud-Est asiatique, parmi lesquels l'Indonésie, nous avons des intérêts économiques et politiques à défendre auprès de l'ensemble de ces pays. Le principal déséquilibre dans nos relations avec la région reste d'ordre commercial, avec un déficit structurel qui ne se résorbe pas. Nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir pour améliorer notre accès aux marchés asiatiques, promouvoir notre offre et inciter davantage d'entreprises françaises à exploiter les opportunités croissantes que fournit la région. C'est ce à quoi s'emploient les services de l'État, en particulier UbiFrance, en étroite collaboration avec les réseaux des chambres de commerce, en France et dans la région. L'honorable parlementaire a justement rappelé que la création du G20 souhaitée par la France, a marqué la reconnaissance des pays émergents, notamment en Asie, dont la montée en puissance a été accélérée par la crise survenue en 2008. La France a fait depuis longtemps le choix de se tourner vers les émergents asiatiques, la Chine bien évidemment, mais également l'Inde, avec laquelle un partenariat stratégique a été conclu en 1998. La progression des exportations françaises en Inde, passées d'un milliard à trois milliards d'euros entre 2001 et 2007, est un signe tangible de l'intensification de nos relations. En janvier 2008, à l'occasion de la visite du Président de la République en Inde, un nouvel objectif de 12 Md a été assigné pour 2012. En ce qui concerne l'ASEAN, la France est le seul pays à avoir une ambassade dans chacun des états du Sud-Est asiatique. Elle a également été le premier État membre de l'Union européenne (UE) à adhérer au Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) avec l'Asie du Sud-Est (en 2007). La fréquence des visites des personnalités françaises

dans l'ASEAN s'est accélérée. Ainsi le Premier ministre s'est rendu au Vietnam en novembre 2009, la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, en Malaisie et à Singapour en novembre 2009, la secrétaire d'État au commerce extérieur, en Thaïlande en décembre 2009, en Malaisie et à Singapour en juin 2010 et le ministre de la défense, en Malaisie en décembre 2009. Avec le principal pays émergent d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie, nos relations politiques sont en progression rapide, comme en ont témoigné les échanges de visites des dernières années. Ainsi, le président Yudhoyono s'est-il rendu à Paris, en décembre 2009, à l'invitation du Président de la République. À cette occasion, une déclaration politique commune a été publiée qui ouvre la voie à un partenariat « stratégique » autour de deux axes principaux : la gouvernance économique mondiale et le changement climatique. Sur le plan économique, une centaine d'entreprises françaises sont implantées en Indonésie, dont la plupart des grands groupes. Ce rapide tour d'horizon montre que la France est engagée dans une politique très active en Asie, notamment en direction des grands émergents, sans négliger pour autant des partenaires tels que le Japon ou la Corée du Sud. La préparation du G20, qui se déroulera à Séoul avant la fin de cette année, avant que la France n'en assure la présidence en 2011, sera l'occasion de marquer toute l'importance que notre pays attache à la relation avec l'Asie-Océanie qui compte désormais 5 pays membres du G20.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84014

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7718

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 11965